



Déclaration liminaire du SNALC

CSA-SD de l'Aude, 8 septembre 2023

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,
Mesdames et Messieurs les Membres du CSASD,

Voici venu le temps des bonnes résolutions de rentrée.

C'est aussi le temps des jolis cahiers neufs, des jolies pages blanches, et l'on voudrait nous faire croire qu'avec un nouveau Ministre de l'Éducation Nationale, c'est aussi une nouvelle École qui est en train de naître... Le SNALC en jugera d'après les actes, les mots ne suffisant plus toujours à nous convaincre.

Ainsi, nous serons attentifs par exemple au chiffre réel qui apparaîtra sur notre feuille de salaire à la fin de ce mois-ci, pour savoir si la revalorisation de rémunération dont nous sommes censés bénéficier est vraiment historique...

Parmi les nouveautés, il y en a certaines dont on se serait passés, vous le savez certainement. Avant les vacances nous ne voulions pas du pacte, en cette rentrée nous n'en voulons toujours pas. Rappelons que le SNALC demande un plan pluriannuel de revalorisation des rémunérations et sans contrepartie.

La nouvelle organisation des remplacements de courte durée nous laisse assez dubitatifs. Remplacer un cours par un cours d'une autre discipline va créer des inégalités de formation entre les classes d'un même niveau, ou même entre les élèves d'une même classe lorsque les cours annulés seront des cours s'adressant à des groupes, en langues par exemple. Le SNALC est attaché à préserver les spécificités et l'importance de chacune de nos disciplines. Il faut repenser l'organisation des remplacements pour assurer une véritable continuité pédagogique et non une continuité de façade.

De même, le SNALC regrette toujours la suppression des heures de technologie en 6^e. En cette rentrée, nos élèves de 6^e ont à se familiariser avec l'ENT ou Pronote, à entrer des codes pour ouvrir des sessions et être connectés, et c'est assez nouveau pour eux. Qui va les y aider ? On a préféré remplacer une discipline, aux contenus d'enseignement clairs, par des heures de soutien, ou d'approfondissement, en maths ou en français, avec des contenus à définir, pour travailler certaines compétences à identifier... Un certain flou donc. Soit les soucis de connexion à l'ENT seront gérés dans ce tout nouveau dispositif, et les élèves ne feront donc pas du français ou des maths (alors que c'était ce qui était annoncé), soit nos petits élèves devront tout simplement se débrouiller.

Autre sujet de grande inquiétude : le PIAL ne correspond toujours pas à l'image idéalisée qui nous en avait été présentée... Dans certains établissements, par manque d'AESH, les élèves ayant une notification d'accompagnement individualisé sont les premiers servis, et il n'y a plus rien pour les élèves (en situation de handicap rappelons-le)

qui sont notifiés pour bénéficier d'un accompagnement mutualisé. Ce n'est plus tenable ! Les AESH jonglent pourtant entre des élèves de plus en plus nombreux, ce qui diminue la qualité de leur accompagnement. Pour le SNALC, une heure d'accompagnement hebdomadaire n'est pas un accompagnement.

Sur la question des effectifs, le SNALC rappelle également son souhait que les taux soient repensés pour proposer une école plus humaine. La volonté d'économie et nos difficultés de recrutement font que nos classes sont de plus en plus chargées, ce qui nuit à la qualité de notre travail et ne nous permet pas de bien suivre les progrès de chacun de nos élèves. Nos collègues sont bien conscients de cette réalité ces jours-ci, au moment de retenir le nom de chacun de leurs nouveaux élèves et de leur trouver une place assise dans la classe...

Passons sur les manques de personnel constatés ici ou là comme d'habitude malgré les grandes annonces médiatiques.

Pour remédier aux difficultés de recrutement, l'Education Nationale a de plus en plus fréquemment recours à des contractuels, souvent trop peu formés. Le SNALC demande que les personnels titulaires aient bien la préférence lors des affectations, notamment pour l'attribution de compléments de service par exemple.

Et finissons par une note un peu plus positive : le SNALC approuve la fermeté affichée par Monsieur le Ministre de l'Education Nationale pour réaffirmer les valeurs républicaines de notre Ecole, notamment la laïcité qui nous est chère.

Nous avons ces jours-ci de nombreux sujets d'inquiétude sur la situation de notre pays et du monde, mais l'Ecole mérite l'attention de tous, et toute notre attention, car nous croyons que c'est d'elle que viendra le renouveau.

Le SNALC souhaite une bonne rentrée scolaire à tous les personnels de l'Education Nationale.

Les représentants du **SNALC** au CSA-SD de l'Aude

The logo for SNALC (Syndicat National des Enseignants de l'École Supérieure) features the word "snalc" in a bold, blue, lowercase sans-serif font. A stylized orange and blue graphic element, resembling a pen nib or a stylized 'S', is positioned behind the letters. Below the main text, the tagline "de l'école au supérieur" is written in a smaller, orange, lowercase sans-serif font.

snalc
de l'école au supérieur